



Un nuage d'accords d'entreprises toxiques s'abat sur Tisséo

La Direction aux ordres du Smtc, accompagnée par des pseudos « épiciers » syndicalistes et des syndicalistes signataires nationalement de réformes libérales (Réforme des retraites, loi El Khomri, ANI sur les mutuelles...etc....) **présente ses meilleurs vœux de reculs sociaux aux traminots et à leur famille !**

A vous de juger :

Accord d'intéressement limité à l'exercice 2016 :
signé par Sud et la Cfdt

INTERESSEMENT



+ critères =

ACCORD D'INTERESSEMENT



Les critères imposés par le SMTC à la Direction de Tisséo dans le CSP (Contrat de service public) sont répercutés sur les salariés.

1er critère : Courses perdues pour pannes, embouteillages, manque de pièces détachées, intempéries, manifestations...passé un certain seuil pas d'intéressement !

2ème critère : La Fréquentation du réseau ou lutte contre la Fraude: en dessous de 179 040 000 validations ... pas d'intéressement.

3ème critère l'absentéisme (grève, maladie) : si tu es malade ou en en grève...pas d'intéressement.

4ème critère les accidents de travail : si tu chutes, si tu as un accident de circulation, si tu te blesses en conduisant ou en manipulant des charges ou objetspas d'intéressement.

En bref, et d'après des calculs savants, les traminots pour 2016 devraient toucher environ 60€ !!! À condition de ne pas avoir été malade cette année, la prime étant assujettie au présentéisme !

En fait, un accord d'intéressement sans aucun intérêt pour les traminots, excepter pour les cadres qui seront largement rétribués avec des primes d'objectifs obtenues sur le dos des salariés s'épuisant à respecter ces fameux critères.

**Accord sur l'Égalité Professionnelle Femmes/Hommes :
signé par Sud, Cfdt et Fnrc.**

La Direction est arrivée en réunion avec un accord déjà **ficelé** ! Difficile de discuter dans ces conditions.

Elle refuse d'étendre les jours pour enfants malades et les heures de rentrées scolaires aux pères.

Elle refuse d'augmenter le nombre de places à la crèche « privée » à proximité du dépôt de Langlade (Pour info 6 places pour 2800 salariés!?).

Rien pour Colomiers, Atlanta et Mesplé...

Dans ces conditions la CGT n'a pas souhaité signer cet accord qui n'apporte rien de plus en terme d'égalité...

**Accord relatif aux congés d'été des conducteurs receveurs :
Signé par Sud et Cfdt.**

Cet accord est bien un recul social sans précédent à Tisséo.

Malgré les propositions de la CGT de recenser les volontaires, affirmant que beaucoup de conducteurs sollicitaient la Direction pour décaler leur congés en juin, septembre ou octobre et d'autres souhaitant déplacer 1 ou 2 semaines hors période été, la Direction A REFUSÉ.

Cela démontre sa conception du dialogue social...et sa volonté affirmée de remettre en cause un accord pour supprimer le recours aux CDD l'été, EN FAISANT PAYER LA NOTE AUX CONDUCTEURS.

Dorénavant, tous les nouveaux embauchés et ceux entrés à Tisséo à partir de septembre 2015, **DEVRONT RENONCER aux congés en juillet et août durant 3 ans...**



Chérie, je rentre à Tisséo, mais pendant 3 ans je n'aurais pas de congés d'été en juillet et août ?

Mais comment est ce possible? **Comment j'explique aux enfants que durant 3 ans on part en vacances sans leur papa ?**



T'inquiètes pas, 3 ans c'est pas long à Tisséo...!!!

Et j'échangerais avec les syndicalistes de Sud et de la Cfdt qui apparemment préfèrent prendre leur congés en mai, juin, septembre ou octobre puisqu'ils ont signé un accord d'entreprise.

D'avance, je les remercie.



Accord sur les conditions de travail des conducteurs : signé par Sud et Cfdt.

Reprenant en partie le défunt accord de 2014 dénoncé par Sud et FO, la Direction a rajouté des contreparties notamment l'augmentation de la productivité et de la flexibilité.

Excepté qu'en 2014, il n'y avait pas de remise en cause de la moyenne des TM ni des congés d'été.

Une interrogation subsiste alors, à comprendre la politique et la logique syndicale des gestionnaires du Comité d'entreprise, à dénoncer l'accord de 2014 et signer celui de 2017 ???????

Une deuxième interrogation, est de comprendre pourquoi la CFDT signataire en 2014 et en procès depuis contre ceux qui ont dénoncé l'accord de 2014, signe cet accord en 2017 ???

Pourquoi ne pas avoir attendu la décision de justice prévue en janvier 2017 pour signer ?

Quelques points **NOIRS** pour lesquels la CGT n'a pas signé ce nouvel accord :

- ♦ l'augmentation de la moyenne des TM portée à 7h15, contre 7h00 aujourd'hui, augmentant la productivité derrière le volant donc plus de kilomètres avec moins de conducteurs.
- ♦ L'augmentation de la flexibilité pour les titulaires avec l'apparition sur leurs roulements, en plus des Dispos, des parités garanties P1 ou P2
- ♦ Le refus d'améliorer le roulement des voltigeurs et notamment l'équilibre dans la programmation des équipes garanties et la diminution des semaines Dispo...
- ♦ Le refus de programmer des parités 1 et 2 pour les voltigeurs sur les semaines dispos (P1 = Fiam ou Coam et P2 = Fipm, Copm, Cox et Fisp).
- ♦ Pas de diminution des RV
- ♦ Suppression d'environ 45 titulaires de ligne et des provisoires...etc...

PLUS LE CHANTAGE A LA SIGNATURE DE LA DIRECTION :

«... vous signez l'accord des congés et celui des conditions de travail des conducteurs ...SINON RIEN !»



NAO 2017 ou le casse du siècle...

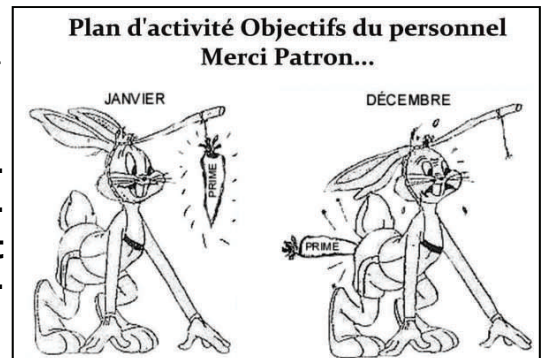
Les négociations salariales 2017 commencent par un holdup monumental...et ce n'est pas bon signe pour la suite.

La Direction de Tisséo aux ordres du SMTC a amputé le budget de fonctionnement de la régie de 1,5 M€ ! Soit 241M€ contre les 242,5M€ prévus !

Et cela sans jamais en avoir avisé les syndicats et le comité d'entreprise car la Direction affirme depuis 2015 un budget constant pour 2016 et 2017 !? Mensonges ou manipulations ?

En fait, cette tactique servirait « d'épargne » pour payer un éventuel intéressement...

Par contre s'il n'y a pas d'intéressement, en raison des critères quasi inatteignables, la Direction avec la complicité du Président du Smtc et celui de la régie, auront d'ores et déjà économisé 1,5M€ sur notre dos... !



La direction a reçu les syndicats le 10 janvier 2017 et cette première réunion donne un aperçu sur l'entreprise. L'Epic vient de signer le Contrat du Service Public pour 5 ans (2017/2021) avec 3 axes essentiels :

1. Augmenter de 20% les validations
2. Lutter contre la fraude
3. Rendre le réseau plus attractif

La Direction a surtout parlé de l'accord intéressement pour 2017 avec les objectifs suivants : augmentation de la fréquentation, augmentation de la qualité de service et baisse de la fraude.

En résumé, rien pour les NAO... Car la totalité du budget NAO serait utilisé pour l'intéressement.

Calendrier des NAO : 27/01 ; 08/02 et clôture le 22/02.

Le directeur dit ne pas vouloir faire 36 réunions, pour lui en 2 réunions cela doit être bouclé. Il n'y a pas matière à discuter...selon lui.

La Cgt n'est pas aux ordres de la Direction et s'il faut plus de réunions, nous saurons les mettre en place...

Comme elle l'a proposé en réunion, la CGT invite les organisations syndicales Sud, Cfdt et Fncr à créer les conditions de l'unité syndicale dans l'intérêt des salariés.

C'est uni et tous ensemble, face à une Direction de plus en plus hostile appliquant les restrictions budgétaires imposées par le Smtc, que nous créerons les meilleures conditions pour imposer nos revendications.

Augmenter les salaires
 nécessaire
 possible
 urgent